

AVIS DE POSTE VACANT

TECHNICIEN(NE) EN GÉNIE CIVIL (2^e affichage) SERVICE DU GÉNIE

Concours 18-204

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de l'ingénieur de projets, le titulaire du poste est responsable de la cueillette, de l'analyse de données et calculs afférents ainsi que de l'exécution de relevés techniques. Il conçoit des plans d'aménagement des infrastructures municipales et propose les alternatives et solutions aux problèmes rencontrés. Il inspecte différents travaux et chantiers réalisés par la Ville, par les entrepreneurs, par les compagnies d'utilités publiques ou autres afin d'assurer le respect des normes, réglementation et exigences des plans et devis. Il rédige les notes de chantier, les rapports et avis en fonction des événements se produisant. Il procède à l'analyse des différents dossiers en lien avec les infrastructures municipales et propose des solutions aux problèmes identifiés. Au besoin donne le support technique nécessaire à la réalisation des travaux effectués en régie par les équipes de cols bleus.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Prépare les dossiers techniques devant servir de base à la cueillette de données sur le terrain;
- Effectue ou fait exécuter des relevés d'arpentage sur le terrain à l'aide d'une station totale ou de tout autre équipement d'arpentage;
- Procède à l'analyse des données recueillies, dessine des plans ou croquis lorsque requis et s'assure de l'exactitude des données et des plans effectués à partir desdites données;
- Assure la mise à jour des cartes, des plans et devis, et prépare au besoin, conformément aux normes établies, les dessins, les plans et devis pour certains travaux. Procède à l'implantation de certains travaux et voit à assurer la fiabilité des implantations;
- Inspecte différentes immobilisations municipales, bâtiments et chantiers réalisés par la Ville, par des entrepreneurs, par des compagnies d'utilités publiques, afin d'assurer le respect des normes, de la réglementation et des exigences des plans et devis;
- Procède à l'élaboration de rapports d'analyse, de note de chantier et en assure le suivi;
- Prépare ou effectue la mise à jour de plans d'aménagement d'infrastructures, de projets ou de plans directeurs reliés aux infrastructures. Effectue la cueillette et la saisie des données pertinentes, procède au calcul de quantité ou de capacité afférents ainsi qu'aux estimations de coûts. Propose des alternatives ainsi que des solutions aux divers problèmes rencontrés et rédige les rapports requis le cas échéant;
- Participe à l'élaboration finale de certains projets et valide la conformité de plans et devis en regard des normes établies;
- Assure le classement de documents de référence;
- Assure la mise à jour dans le système SIGIM des infrastructures municipales;
- Au besoin, donne le support technique requis aux équipes d'employés cols bleus;



- Effectue du travail général de bureau incluant la reproduction de plans et documents divers;
- Effectue toute autre tâche que lui confie son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en génie civil ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec;
- Avoir un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente dans un domaine relié à l'emploi, idéalement dans un milieu municipal;
- Détenir une formation en santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Posséder des aptitudes et habilités à l'égard de standard élevé en matière de service à la clientèle;
- Connaissance du logiciel Autocad;
- Connaissance des logiciels de la suite Office (Excel, Word, Access et MS Project);
- Savoir lire et interpréter des plans et schémas complexes;
- Posséder les qualités et aptitudes suivantes : maîtrise de soi, entregent, sens de la communication et de l'organisation, autonomie et dynamisme, capacité de travailler sous pression et habileté dans la résolution de situations conflictuelles;
- Être détenteur d'un permis de conduire valide de classe 5.

RÉMUNÉRATION ET HEURES DE TRAVAIL

La semaine de travail est d'une durée de 37.5 heures, du lundi au vendredi. La rémunération correspond à celle prévue à la convention collective en vigueur, soit de 1014.12 \$ par semaine à l'embauche jusqu'à 1300.16 \$ après 3 ans, et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

L'horaire hebdomadaire est réparti comme suit :

Lundi au jeudi : de 7 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30
Vendredi : de 7 h 30 à 13 h 00

Toute personne intéressée doit transmettre son curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis le plus rapidement possible et **au plus tard le 27 avril 2018**, par courriel à l'adresse suivante: ressources-humaines@ville.st-hyacinthe.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante:

Direction des ressources humaines
Ville de Saint-Hyacinthe
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des minorités visibles et des minorités ethniques et des personnes vivant avec un handicap. À compétence égale, préférence sera accordée aux personnes domiciliées à Saint-Hyacinthe. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.
